L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 17 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LES AVENTURES DU CHEVALIER D'ÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

La Maison de Poste de Péterhof.

CHAPITRE IV.

Les surprises de Valcroissant.

(Suite.)

Cet aveu eut pour écho comme un éclat de rire étouffé dans la chambre où Mlle de Beaumont savourait sa victoire, tout en attendant l'occasion d'un nouveau coup de théâtre. Personne, du reste, ne remarqua cet accompagnement ironique des révélations de Valcroissant que Panine, avec une curiosité impatiente, accéléra par cette question toute naturelle :

—Où est-elle donc cette Mlle de Beaumont?

—Dans son boudoir, c'est-à-dire dans son arsenal, trop libéralement pourvu, grâce à l'oubli que vous y avez fait de vos armes. Mais je ne vous engage pas à rentrer dans votre ancien domicile sans la permission de cette aimable hôtesse. Je sais ce qu'il en coûte.

—Ce diable de d'Eon, pensa Douglas, qui n'avait pas besoin d'autres détails pour deviner tout un drame comique, leur aura encore joué quelque tour de sa façon. Tâchons d'en atténuer les conséquences, et pour cela maintenons son inviolable personnage.

Intervenant dans le débat avec une gravité digne et l'autorité de son âge et de sa qualité.

—Monsieur, dit-il en s'adressant à Valcroissant, les plus courtes plaisanteries sont les meilleures, et celle-ci n'a déjà que trop duré. Mlle de Beaumont, ma nièce, est incapable de vous avoir fait la blessure trop réelle que vous nous montrez, et l'accuser plus longtemps d'un coup qui exige et atteste une main virile serait un procédé indigne d'un galant homme.

—C'est trop fort, à la fin, s'écria aigrement Valcroissant, dont la patience était mise à une épreuve trop forte pour des nerfs agacés. Je crois faire ma cour à une demoiselle de qualité; elle commence la conversation par un soufflet et la clôt par un coup de rapière de première classe. Et je n'aurais pas le droit de me fâcher! Et il faudrait encore que, battu, je sois content et que j'offre des excuses à qui me doit réparation!

—Je ne comprends rien, murmura Bestucheff, à tout cet imbroglio.

—J'ai toujours pensé, lui glissa dans l'oreille Panine, que le marquis avait des absences.

—Le marquis, opina Douglas à voix basse, est évidemment la dupe d'une hallucination.

Puis, prenant un parti décisif :

—Monsieur, dit-il à Valcroissant, de plus en plus horripilé par ces explications dérisoires et ces contradictions imprévues, puisque vous persistez, je vais vous mettre en présence de celle que vous osez accuser. On verra si ma nièce, qui n'a jamais manié que les instruments réservés à son sexe, c'est-à-dire l'aiguille ou le clavecin, répond à ce signalement de spadassin et à cette calomnie ridicule, si elle n'était odieuse, sur laquelle nous aurons à nous expliquer.

Valcroissant essayait de se lever, pâle et menaçant; de son côté Douglas ne semblait pas homme à se dérober aux suites naturelles d'une protestation pareille à un défi.

Le dialogue entamé sur un tel ton ne pouvait que s'échauffer, et les deux interlocuteurs, de plus en plus animés, échangeaient de ces paroles acerbes, de ces interpellations et de ces rétorsions qui sont déjà un duel—prélude à d'autres—aux blessures plus irréparables souvent que celles de l'acier.

Soudain, au milieu de ces éclairs de colère, de ces grondements de querelle, parut, comme un rayon de lune ou d'étoile dissipant le nuage et ramenant la paix des silencieuses nuits, Mlle de Beaumont, sa lampe à la main, avec l'air naïf et serein d'une vierge sage qui s'éveille.

—Bonsoir, messieurs, dit-elle. J'ai cru entendre le bruit d'une altercation. Qu'est-ce, mon oncle?

En même temps, elle tendit son front au baiser paternel de Douglas avec une délicieuse et coquette câlinerie.

—Rien, mon enfant, répondit Douglas; nous causions un peu trop haut peut-être de minéralogie.

Et se tournant du côté de Bestucheff, il ajouta à voix basse :

—Epargnons-lui un débat que ses nerfs ne supporteraient point.

Bestucheff avait fait un signe d'assentiment et cherchait en vain à apaiser Valcroissant, dont la vue de sa charmante ennemie avait redoublé la colère et la honte, et qui voulait à tout prix rétablir sa défaite, opposant au conciliant mensonge de Douglas une courageuse obstination.

—Non, mademoiselle, s'écria-t-il, monsieur votre oncle se trompe. Nous ne parlions pas du tout de minéralogie. Nous nous entretenions du beau coup d'épée dont voici la trace, et dont je serais trop heureux de vous féliciter, si je ne l'avais pas reçu.

—Monsieur, répondit sèchement Mlle de Beaumont, je suis d'un pays où, quand on a reçu un coup d'épée, on n'en fait pas tant de bruit. Je ne vois point d'ailleurs en quoi celui-ci peut m'intéresser.

—Mademoiselle, riposta Valcroissant, au moins, le pays où vous êtes diffère de celui d'où vous venez, en ceci que lorsqu'on a reçu un coup d'épée d'un homme déguisé en femme, on est bien aise de connaître plus à fond le porteur de ce déguisement et son but.

Et Valcroissant fit mine de s'élancer sur Mlle de Beaumont, qui bravait son étreinte en personne prête à en châtier l'affront, et opposait au visage troublé de son agresseur la double sérénité de l'innocence et du courage.

Ebloui, fasciné par son regard tranquille, illuminé d'une douce ironie, Valcroissant ne put nulle difficulté de se rasseoir et de céder aux conseils de Bestucheff et de Panine, qui le maintenaient chacun par une épaule, tandis que Douglas, la main à la garde de l'épée, lui fermait résolûment le passage, prêt à dégainer.

Mlle de Beaumont alors, tranchant résolûment une situation pénible pour tout le monde :

—Messieurs, dit-elle en reposant sa lampe sur la table où elle l'avait posée, vous comprendrez qu'en présence de l'injure dont vous venez d'être témoins et que vous réprouvez, j'en suis sûre, je me dérobe à une société qui a des inconvénients auxquels la galanterie et l'hospitalité françaises ne m'ont pas habituée.

Je me retire dans ma chambre, en attendant une explication où je compte à mon oncle, le chevalier Douglas, le soin de ma défense, ne me réservant que celui de mon honneur.

Et elle disparut derrière la porte de sa chambre vivement refermée.

Alors Valcroissant, qui puisait dans son absence une énergie que sa présence semblait paralyser, reprit cette lutte qu'il voulait pousser jusqu'au bout. C'est en vain que, sacrifiant de justes griefs à une conciliation qui lui permettait d'éluder une justification des plus délicates, le chevalier Douglas avait dit en congédiant doucement sa nièce :

—Tout va, en effet, s'expliquer, mon enfant. Monsieur et sans doute sous l'empire de quelque regrettable confusion.

—Soit, répliqua Valcroissant, j'admets que je me sois trompé. Mais je ne me serais pas trompé seul, et j'ai des témoins. Qu'allez-vous dire de ceci?

Et, d'un geste impérieux, il appela à l'ordre Ivan, qui vint se planter, immobile, la main au bonnet, au milieu du cercle interrogateur, et fut pris à témoin par son maître en ces termes :

—Ivan!

—Mon colonel!

—Qui est dans cette chambre?

—Le diable, à coup sûr.

—Raconte de nouveau ce qui t'est arrivé pour avoir voulu y pénétrer sur mon ordre.

—Sur l'ordre du colonel, j'ai pesé sur la porte de tout mon poids pour la forcer. Elle a cédé subitement, au moment où je m'y attendais le moins. J'ai été projeté en avant et précipité de tout mon long sur le parquet. J'ai été alors assailli par une grêle de coups de cravache, comme n'en a jamais reçu un cheval de l'Ukraine au comptage. Puis, je me suis senti élever par les oreilles, et, aussitôt debout, j'ai reçu deux soufflets dont je vois encore trente-six chandelles. Enfin, saisi par une main de fer, j'ai été violemment expulsé, non sans l'accompagnement d'un coup de pied . . . qui n'était pas un pied de femme.

Cette déposition naïve confirmait trop énergiquement l'accusation de Valcroissant pour que la curiosité et l'inquiétude ne fissent point sortir Bestucheff de l'optimisme tenace qu'il avait affecté jusqu'à la chute de sa dernière illusion.

Résolu à faire preuve d'énergie et à réparer le temps perdu, il prononça l'arrêt suivant :

—Il y a là une affaire à éclaircir. Comte Panine, au nom de l'impératrice, je vous donne l'ordre d'arrêter M. le chevalier Douglas et Mlle de Beaumont sa nièce.

—Chevalier, votre épée, dit Panine à Douglas, qui n'opposa pas une résistance inutile, mais n'obéit pas non plus sans faire ses réserves.

—Je proteste, s'écria-t-il en débouclant son épée et en la tendant à Panine, au nom du droit des gens, contre une mesure arbitraire et vexatoire que rien ne justifie, et qui porte atteinte à la fois à ma dignité de gentilhomme et de Français.

Deux coups de feu retentirent successivement au même instant, comme pour accentuer cette déclaration.

Chacun, on le comprend, de s'élancer à l'envi vers la chambre de Mlle de Beaumont, où avait éclaté la double détonation.

Mais la porte s'ouvrit, et Mlle de Beaumont parut sur le seuil, le pistolet à la main, au milieu d'un nuage de martiale fumée.

—Qu'est-ce donc? s'écria Douglas.

—Tout ou rien, répondit-elle, une dernière tentative de salut, qui, si j'en crois mes pressentiments, ne sera pas décevante.

Rassurez-vous donc messieurs, je vous prie. Je n'ai tiré ce coup de pistolet qu'en l'air. Si j'ensse voulu me servir de cette arme contre un ennemi ou contre moi-même, par vengeance ou par désespoir, je vous jure que je n'aurais pas manqué mon coup. J'ai cédé à une tout autre inspiration.

En trouvant ce pistolet sur la table de ma chambre, j'ai pensé au hasard, à la Providence, qui met souvent à la portée de l'innocence opprimée l'instrument de la délivrance, ou tout au moins d'un appel à son secours. J'ai pensé à la justice souveraine qui passe quelquefois à propos au moment où une victime l'implore et où ses mandataires la calomnient.

J'ai vu précisément, à travers les vitres de ma fenêtre serpenter dans la plaine illuminée, une file de voitures et de chevaux se dirigeant, sous la protection d'une escorte militaire, de ce côté. L'avant-garde de ce cortége touche à la porte. Entendez-vous le bruit des roues, des grelots et des fouets! Eh bien! j'ai songé alors à la résidence impériale de Tzarkoé-Selo, à son voisinage, à la noble et généreuse souveraine qui vient de la quitter, dit-on, et je me suis dit, comme je le répète, avec confiance : Ah! si l'impératrice le savait, nous serions sauvés!

En ce moment, et comme à un signal, la salle fut illuminée par le reflet mouvant des flambeaux qu'une troupe de cosaques photophores brandissait dans la cour autour d'une *kibitka* aux panneaux dorés, au cocher galonné sur toutes les coutures, d'où descendaient majestueusement, appuyée sur le bras d'un chambellan, une femme enveloppée de fourrures.

A sa vue, le brillant état-major, qui cavalcadait aux portières, s'inclina d'un seul mouvement jusque sur la selle.

Les sabres nus étincelèrent.

La cloche de la maison de poste, secouée par une main zélée, sema dans la nuit claire son argentine bienvenue.

Et de toutes les poitrines, surtout de celle du maître de poste agenouillé sur son seuil, sortit un triple *hurrah* triomphal, saluant la personne, de rang souverain évidemment qui honorait de sa visite inattendue, au bruit des clairons, des fifres et des timbales, la banale maison de voyageurs à jamais ennoblie par une telle hospitalité.

Au moment où, au milieu du silence de surprise, de crainte et de respect qui préludait à l'apparition de l'impératrice (car c'était elle), Mlle de Beaumont répétait pour la troisième fois son prophétique appel à l'intervention souveraine et libératrice, les deux battants de la porte d'honneur s'ouvrirent avec fracas et la tzarine, Elisabeth fit son entrée dans la salle.

C'était une grande et superbe personne, dans tout l'éclat de sa beauté à son couchant.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bâteau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour : il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matins à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâteau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai. Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater de DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, sur le lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et, le mercredi, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

13 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8 août—3m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M., à dater de MARDI,

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus grand lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt ou passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

25 juillet—1m. No. 45 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P M

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine

J. B. Schmidt, commis,

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A, Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KEPLER, No 106 de la rue de la Commune.

8 août—6m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST JOHN, capt. Jas. P. McElroy, commis. Allen Jones, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : Il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.

14mai—3m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin,

Commis P. A. Charlet.

Pour tous les atterages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle-Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilége de transférer son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, No 20 rue Conti.

16 juill—1an

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

SELMA,

A. DUGAS, capitaine.

A. Meynier, commis.

Commençant son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matins à 9 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. F. Janfreau, Commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nile-Orléans tous les LUNDIS et JEUDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO., No 125 de la rue Vieille Levée.

21 sept—12m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Boyd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour. 17 sept.

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLÉANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé........$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO........Président

H. ZUBERBIER........Vice-Président.

EMIL MAIER........Premier Secrétaire

H. E. MARBURG........Second Secrétaire

F. BERGER........Inspecteur

Directeurs :

Geo. Binder, (maison Lassasier & Binder)

A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)

P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)

R. Greissinger, (maison Clason & Co.)

W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)

G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)

L. Reder, (maison L. Reder & Co.)

Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)

H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)

F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	J. Kohn,
Adam Geisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Scherer,	B. F. Theurer,
P. Thomassen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne faisant partie ... [illegible] ... du Nord—

WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.

VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 19 septembre

PEREIRE, Ourmont, samedi, 3 octobre.

FRANCE, Landerney, samedi, 17 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen en ... [illegible] ... la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,

Agent, 55, Broadway, New-York,

ou à L. GRAND, Agent,

nov—12m Gallier Court, Lettre H. N. O.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,

No 14 de la rue de l'Union,

Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allége.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambre expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, (Lieut. Johnson, R. N. R.

STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.

STATE OF ALABAMA, 2400 tonneaux, capt. D. Fin[illegible].

STATE OF VIRGINIA, 2300 tonneaux, capt. Sadler.

STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Brass.

STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.

STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, ...

STATE OF FLORIDA, 2500 " ....

STATE OF INDIANA, 2500 " ....

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA,

partira de son quai, poteau 23, Troisième district; vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, — 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés :

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125	$80	$36
Le Havre, Hambourg, Anvers, Rotterdam..........	165	80	40
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suede, Danemark.....	165	80	46

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New-York (par chemin de fer tout le temps de la N.-O. à N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI 19 sept. et prendront à New York, le steamer "State of Indiana, qui part de New York, le MERCREDI 23 septembre à midi

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York) à

	Salon.	2e cabines.	Entr't.
Belfast, Glascow..........	$115		
Liverpool, Londonderry.	125	$80	$66

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe;

Des billets bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $200 le billet; pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $240 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents,

Au No 20 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

6juillet—1 an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ :

	De Brême.	De la Nile-Orléans.
Frankfurt..	23 sept.	24 oct.
Strassburg..	6 oct.	8 nov.
Koeln..	20 ..	22 ..
Hannover..	3 nov.	6 déc.
Gén. Werder	17 ..	20 ..
Frankfurt..	1 déc.	3 janv.
Strassburg..	15 ..	17 ..
Koeln..	29 ..	31 ..

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres.......................$150 en or.

Entrepont.......................60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême :

Chambres.......................$150 en or.

Entrepont.......................45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres.......................$35 en or.

Entrepont.......................15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1 an Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie.

Germania, Capt. Winzen,

Vandalia, Capt. Fanzen,

Saxonia, Capt. Nielsen.

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nile-Orléans.
	"Vandalia."		
Janv. 21	Fév. 3	Fév. 27	Mars 11
	"Germania"		
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 22

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et la frêt.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg :

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nile-Orléans :

Première Cabine, $150—Entrepont, $55.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont autorisés à signer des connaissements ... [illegible] ... tination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,

Agents-Généraux,

189, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS,

Agents-Généraux de Passage,

61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile,

Agents pour le Passage. 8août—1an

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER.

NEW ORLEANS,

GEO. CROMWELL,

GEO. WASHINGTON,

CORTES.

Le steamer

NEW ORLEANS,

Clapp commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 19 septembre, à 8 h. M. M.

Passage........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet, No 41.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 31, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m.

COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (Except Sunday) at 3:15 p. m.

Through night express daily, at 4 p. m.

Arrive :

Coast Accommodation (daily except Sunday) at 8 a. m.

Express and Mail daily at 2 p. m.

Through night Express, daily at 11 p. m.

The 4 p. m. express train will stop only at regular telegraph stations between this city and Ocean Springs.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent. 28 déc

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 31 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit :

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à 3:15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans.

Le train d'agrément, (tous les jours, excepté le dimanche) à 8:30 a. m.

Express et malle, tous les jours, à 2 h. P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m. ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nile Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Chicago.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

R. P. SHUTE,

Agent-Général pour les passages.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. 28 déc

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partiront et arriveront comme suit :

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express..........	7:40 A. M.	Express..........	9:20 P. M.
Malle..........	5:00 P. M.	Malle..........	9:05 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dorénavant jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 19 avril

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope Street Depot.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express..........	7:40A. M.	Express..........	9:20 P. M.
Mail..........	5:00P. M.	Mail..........	9:05 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. april 19

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour,—25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans—15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6 heures A. M.		7 heures A. M.	
7½ "		8½ "	
9 "		10 "	
10½ "		11½ "	
Midi	P. M.	1½	P. M.
...		...	

[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après midi. Un train partira de la ville tous les dimanches matin à 4 heures

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

8avril—6m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se rendra au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7½ heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux des bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Brashear, est réduit pour le moment. Les contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Les billets pour les points des tarifs des ... d'avance. (Contrats spéciaux pour les clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expéditeront ... de fer.)

Au que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant ... heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage, s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 6 heures.

Mai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1873.

Sur les risques d'incendie..	$414,666 65	
Sur les risques de mer......	161,189 [illegible]	
Sur les risques de rivières..	42,874 [illegible]	
Total des primes..........		$588,666 [illegible]
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873.	$120,606 [illegible]	
En moins—Primes remboursées..........	11,776 [illegible]	
		$127,382 61
Montant net des primes..........		$421,276 43
Réassurances..........	$ 41,[illegible]	
Pertes par le feu	$[illegible]	
Pertes sur mer....	67,172 [illegible]	
Pertes sur rivières..........	9,774 91	
		$[illegible]
Dépenses, taxes, etc., intérêts..........	27,621 [illegible]	
Commissions des affaires d'agences..........	7,[illegible]	
Réfaction (rebate) aux assurés..........	28,772 [illegible]	
Intérêt semi-annuel sur le capital—		
Cinq pour cent payé en août 1873........	$[illegible]	
Cinq pour cent payable en février 1874......	25,000 00	
		$[illegible]
Réservé pour réclamations non réglées..........		$ 3,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
En caisse..........		$ 46,[illegible]
Billets à recevoir, pour primes..........		13,[illegible]
Bons de la ville et autres bonds..........		139,[illegible]
Actions de la Compagnie du gaz et autres..........		67,[illegible]
Billets en garantie et billets hypothécaires..........		275,[illegible]
Primes en voie de recouvrement..........		162,[illegible]
Comptes en suspens..........		3,[illegible]
Primes d'agence pour décembre..........		11,[illegible]
Mandats..........		[illegible]
Sauvetages..........		[illegible]
Louisiana Cotton Factory..........		[illegible]
Propriété au coin des rues Canal et Camp..........		[illegible]
Autres propriétés foncières..........		[illegible]
Dû par des Compagnies d'assurance..........		[illegible]
		$774,[illegible]
Dépréciation..........		97,[illegible]
Valeur sur le marché, au comptant..........		$676,[illegible]

PASSIF.

Capital..........	$500,000 00
Risques non expirés..........	120,606 [illegible]
Intérêt sur le capital, dû en février..........	25,000 00
Intérêts et dividendes non réclamés..........	11,[illegible]
Billets à payer..........	[illegible]
Réclamations non réglées..........	[illegible]
Réserve de 1 1/2 pour cent sur les pertes..........	10,[illegible]
	$[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Au No 149 de la rue Gravier, Nile-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS :

Geo. Urquhart,	M. Payne,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

12 fév—1 an

Comité Central d'Etat.—En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à Bâton Rouge, j'ai désigné les membres suivants du Comité Central pour l'Etat :

Alex. DeClouet, St. Martin,

Alfred Roman, St. Jacques,

F. S. Goode, Terrebonne,

A. H. Leonard, Caddo,

J. R. Wilkinson, Plaquemines,

Albert Voorhies, Orléans,

Samuel Choppin, Orléans,

W. G. Pike, Orléans,

W. B. Schmidt, Orléans,

J. D. Hill, Orléans,

Arch. Mitchell, Orléans,

Francis Jeanin, Orléans,

E. A. Burke, Orléans,

J. J. Mellon, Orléans,

T. Bailly-Blanchard, Orléans.

Une réunion du Comité aura lieu, au No 32 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à midi.

E. H. MARR, Président.

Nile-Orléans, 31 août 1874. 1er sept—2t

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, hebdomadaire, etc.) ... [illegible] ...

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

—ET DE—

MACHINES DE TOUTE SORTE

—DE—

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, entre Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nile-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les machines sortant de ses magasins sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing :

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour le meilleur Moulin à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Fancher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchons d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les meilleures Scies circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installation de Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Bouchons de Barils.

Gran Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

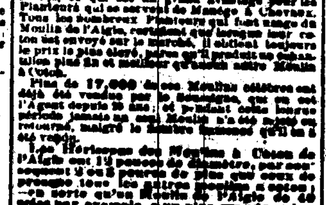

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manége à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le fabricant, qui en est l'Agent depuis 20 ans; et pendant cette longue période aucun seul Moulin n'a été jamais retourné, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres Moulins à coton;—en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies égale ... [illegible] ... plus grand nombre de scies ... [illegible] ... pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage considérable quand il s'agit d'un plus grand rendement.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai douteux, et le savent un Moulin qu'ils ont recommandé par les plus notables planteurs et dont ... [illegible] ... comme étant le meilleur Moulin à Coton connu. Le soussigné a en dépôt constamment un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Roue à main droite ou à main gauche.

La Balle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a rapporté ... [illegible] ... dollars à ... [illegible] ... Moulin à Coton de l'Aigle.

PRIX :

[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à :

W. L. CUSHING,

No 61, rue St-Charles, Nile-Orléans.

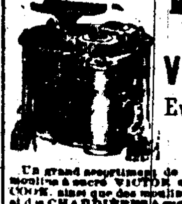

MOULINS A SUCRE VICTOR ET Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR, et Evaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs —ET A— FARINE DE STRAUB.

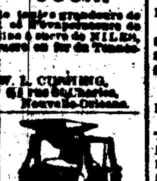

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une garantie par

W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.

1,000 EN USAGE.

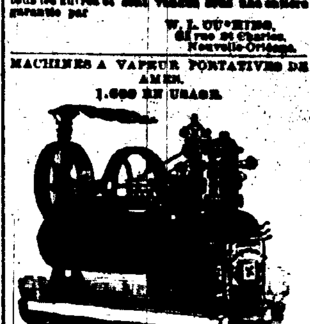

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but :

DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piédestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient mieux.

W. L. CUSHING, Nile Orléans.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

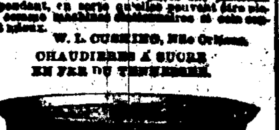

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

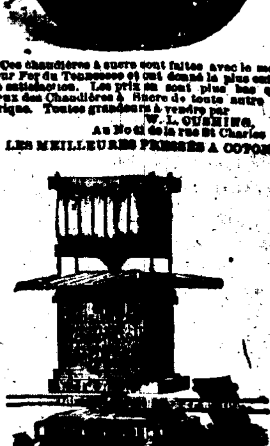

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur, c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par E. Noyes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques-uns des plus grands Planteurs ... [illegible] ... de la FABRIQUE D'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à mains, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront ... [illegible] ...

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,

No 61 rue St-Charles, Nile-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES Marchands de la Nile-Orléans.

No. 124, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente :

Sur risques de feu..........	$297,[illegible]	
Sur risques de mer..........	6,[illegible]	
Sur risques de rivières..........	140,[illegible]	
Total des primes..........		$[illegible]
En moins—primes non expirées..........		[illegible]
Total net des primes, le 31 mai 1874.		[illegible]
Pertes payées :		
Sur risques d'incendie..........	$[illegible]	
Sur risques de mer..........	[illegible]	
Sur risques de rivières..........	[illegible]	
Taxes, dépenses, intérêts..........	[illegible]	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes..........	[illegible]	
Réservé pour pertes non encore réglées..........	[illegible]	[illegible]
Bénéfices..........		[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières..........	$[illegible]
Bonds de la ville..........	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer..........	[illegible]
Billets garantis par hypothèques..........	[illegible]
Billets garantis..........	[illegible]
Billets à recevoir..........	[illegible]
Primes en voie de recouvrement..........	[illegible]
Bonds de l'Etat..........	[illegible]
Actions d'assurance..........	[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock Comp..	[illegible]
Actions du Levee Steam Cotton Press..	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company..........	[illegible]
Bonds hypothécaires du Terrain Association..........	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall..........	[illegible]
En caisse..........	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

S. V. HOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi, le 3 juin 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 149 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

—DIRECTEURS—

P. Marpero,	M. Puig,
D. A. Chaffraix,	E. Mc Courd,
P. Fourchy,	J. M. Allen,
L. F. Generes,	S. L. Reil,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
J. J. [illegible]	

6 juin

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.

CHAS. KNOBLOCH [illegible], Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DÉCLARÉ :

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	G. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
E. A. Tarrasque[illegible],	Th. Lilienthal,	B. Sieg,
[illegible]	F. Del Bondio,	C. B. Miller,
Louis Schwarz,	E. Mohr,	S. L. Hunter,
J. P. Schwarz,	Chas. Knoblauch,	H. Feibleman,
Louis Schwarz,	H. Frank,	F. Siebert,
[illegible]	B. Gugnard,	F. Zuber,
[illegible]		

... SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA Nile-Orléans.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

[illegible]

Total de l'actif..........	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 19 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public

13 mai—1m No. 149, rue Gravier

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureau, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GALLEGO, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, à la Nile-Orléans, ce ... juillet 1874.

ADS. DUBUCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du ... d'août 1874.

DIRECTEURS :

R M David	Jos David
A Socola	M Barwin
J Mibel	David Hughes
Ernest Fruges	J J Reiss
M A Lassalle	P Sambo
B Saley	[illegible]
J Sambola	[illegible]
J R Gourdain	[illegible]
V Batrelone	[illegible]
G B Ricari	[illegible]
A Maher	[illegible]

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

25 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie..........	$[illegible]	
Primes de mer..........	[illegible]	
Primes des rivières..........	[illegible]	
		$[illegible]

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

Ernest V. Gomez, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce ... mai 1874.

W. E. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatorzième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 29 juin, aux ayants droit qui y ont droit.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jno. B. Watts,
R. B. Post,	A. Levi,
Edward Pilsbury,	Jno. S. Egg,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. E. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone.

6 mai

Premier état annuel

—DE—

L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LIM.

Au No. 126 de la rue du Canal,

Le 31 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 janvier A. D. 1874.

JOHN G. EUSTIS, notaire public.

Au No. 22 de la rue Carondelet.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Année expirée le 31 mars 1874.

[illegible]

I. N. MARKS, Président.

L. A. Fourmer, Trésorier.

1 août et 1 ...

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février 74.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIFS.

[illegible]

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Mitchel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce ... mars 1874.

JULES MOREY, N. P.

Exact :

F. FOURCHY,

R. B. KEEN,

A. W. BOSWORTH.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ........$500,000

SIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Année 1873.

[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 31 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $10,000 primes du montant net des primes non expirées, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant, un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874.—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. E. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEISS,	E. T. TORIAN,
E. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement. A son bureau, No 61 de la rue du Camp, salle Commercial Alley.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL —DE— Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873 :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce sixième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1an

ETAT —DE— L'Atlas Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

126........RUE DU CANAL.

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 126 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1874.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

D. E. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé pardevant moi, ce 17 juillet, A. D. 1874.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers :

Wm. H. Stevenson, Président.

D. E. Taylor, Secrétaire.

E. F. Parmly, Trésorier.

Wm L. Standard, Vice-Président.

Directeurs :

C. G. Wilder, Nouvelle-Orléans.

Saml Buchanan, Nouvelle-Orléans.

J. G. Parham, Nouvelle-Orléans.

W. R. Hodges, Nouvelle-Orléans.

Jno. D. Scott, Nouvelle-Orléans.

J. P. Randolph, Nouvelle-Orléans.

[illegible], Nouvelle-Orléans.

E. Blakely, Nouvelle-Orléans.

Wm L. Standard, Nouvelle-Orléans.

D. P. Barry, Nouvelle-Orléans.

E. F. Parmly, Nouvelle-Orléans.

Wm H. Stevenson, Nouvelle-Orléans.

P. Hathorne, Nouvelle-Orléans.

George Mitchell, Nouvelle-Orléans.

William G. James, Nouvelle-Orléans.

Wm. J. Stevenson, Canada.

... Michigan.

E. L. ... Sawyer, Chicago, Ill.

[illegible]

THE LABORING ... and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS :

ARISTIDE GERARD........Président

EMILE DEBUYS........Vice-Président

DUBUAU HALPHEN........Secrétaire

ULGER LAUVE........Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS :

[illegible]

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

[illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans.

... ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER ... UNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce ... avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1874.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sera payé ... de la compagnie ...

Merchants' and Traders' ... Insurance Company.

... ETAT ANNUEL.

Conformément aux ... de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L... D. COLEMAN, Président.

JAMES A. ... WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

... AUDRY, Notaire Public.

[illegible]

DIRECTEURS :

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA— Banque Nationale de l'Etat A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, A la clôture des affaires, le Vendredi, 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans, déclare que le tableau qui précède est exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé ... ce 12 mai 1874.

... GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins :

ALF. MOULTON,

S. H. BOYD,

CHAS. E. ... BACH. } Directeurs.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé........$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

... primes ...

EXTRAIT DE L'ETAT ANNUEL DE 1874.

[illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre les risques de feu, de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes ... Camp, coin ... Place.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—DIRECTEURS POUR 1874—

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
E. J. HART,	J. E. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
B. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEISS,
CHAS. MACREADY,	E. W. TAYLOR,
W. E. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	E. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY,	I. ... HAAS.